

CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2 de la CPTS ROANNAIS DEFI SANTE - *Ensemble* du 28 août 2019

Présents ou Représentés : OTTON Lisa – OTTON Benoît – BOMBOURG Flora – GAY Delphine – LAPALLUS Mathieu - ROLET Benjamin - Jean-Yves MONTERNIER (Pouvoir).

Excusées : GIRAUD Nathalie – SICSIC Maryse.

Invitée : ROUSSEL Colette.

1) Point de situation des différents projets en cours (Dépistage des enfants de 6 ans - Insuffisance cardiaque & Ostéoporose - Télémedecine)

Dépistage des enfants de 6 ans

Jeudi 29 août 2019 : réunion pour structurer avec les Médecins Conseil de l'ARS, de l'Education Nationale, de la PMI, le Pédiatre représentant l'URPS...

17 médecins généralistes et 3 pédiatres seront formés sur la journée du 5 septembre. Financement de 5 malles. L'ARS a versé la somme de 24660 € comme acompte sur notre compte bancaire de Roannais Défi Santé. 200 consultations seront prises en charge à raison de 75 € la consultation. Cela représente 10 consultations par médecin. La CPTS règlera certainement au trimestre les prestations des médecins. 1 médecin isolé est présent (Charles BOURQUIN), les 16 autres appartiennent à des MSP.

IC & Ostéoporose

Un premier COPIL a été fait pour chaque parcours de soins.

En ce qui concerne l'ostéoporose : présence de l'assistant Rhumatologue du CH, deux sages-femmes, 1 MG et 1 IDEL.

Le prochain COPIL aura lieu le 12 septembre pour répondre au cahier des charges demandé et sera élargi à un plus grand nombre de participants.

Prévention Alimentation, suivi prévention pour les sages-femmes. Ne pas se limiter sur les entrées d'hospitalisation avec des problèmes de fractures. Au CHU de Saint-Etienne, via les urgences, le rhumatologue revoit les patients qui sont convoqués (protocole) pour une ostéodensitométrie. Il y a une sous-prescription d'ostéodensitométrie sur notre région. Il est certain qu'il serait souhaitable que cet examen soit réalisé systématiquement pour les fractures.

En ce qui concerne l'insuffisance cardiaque : COPIL dans le service de Marie LEVALLOIS au CH, 1 MG (Delphine) + son Interne, Les De Saunière, Flora, Julien.

Compte-rendu fait avec un prochain COPIL à programmer. Formation de surveillance à domicile auprès des Infirmiers sur Charlieu par Irina DE SAUNIERE avant la fin de cette année. Redynamiser l'existant. Le Congrès d'Asalée le 15 octobre sur Roanne qui est organisé par les Favier abordera cette problématique.

Il est émis l'hypothèse de la création d'un poste d'infirmière intra-parcours sur la CPTS pour faire nos propres statistiques. Pourrait être financé par la CPTS dans le cadre de ce parcours.

2) Projet de Santé et création de la CPTS

La dernière réunion, où assistaient Lisa et Flora à la CPAM, a été tendue. Ils nous annoncent que nous ne sommes pas déficitaires sur le Roannais en nombre de médecins généralistes. Des données qui sont fausses sur la ville par rapport à des chiffres annoncés qui ne correspondent pas à la réalité du terrain. On fait un retour en arrière. Il faut savoir qu'à ce jour, les patients ne sont pas pénalisés s'ils n'ont pas de médecins traitants. Nous sommes une exception en France ! Aux dires de Mme DUMONT de la CPAM, les chiffres sont fiables et elle se félicite de pouvoir lever cette exception !!! On cristallise les données et continue d'alimenter les conflits de ce qui se passe entre l'hôpital et la clinique. Lisa a fait appel à Denis PERROT et Mathieu LAPALLUS pour vérifier leurs chiffres quant à leur patientèle. La CPAM répond à Denis avec un chiffre qui ne correspond pas du tout à la réalité car quand il consulte l'espace pro, il trouve d'autres chiffres bien plus importants. En définitive, Denis a 5 chiffres potentiellement différents sur sa patientèle avec de gros écarts (+ de 20 %).

Une autre réunion est programmée le 12 septembre 2019 avec la CPAM. Flora et Lisa seront en présence de Maxime AUDIN de l'ARS et sera abordée la problématique de la PDSA.

Quant au démarrage de la CPTS, un point est fait quant aux heures déjà réalisées par tous ceux qui travaillent sur ces différents axes.

Pour comptabiliser au mieux et compte-tenu de notre faible budget (15000 €), il est prévu de distinguer deux types de réunions :

1) **Les réunions structurelles à plusieurs** (CA, AG, COPIL) où une indemnisation du temps de présence pour tous les présents sera calculée au point.

2) **Les réunions préparatoires + les réunions institutionnelles** seront calculées sur un taux horaire pour les chargé(e)s de mission.

Il faudra être adhérents et signataires du projet de santé pour bénéficier d'une indemnisation qu'elle soit en point ou en montant (taux horaire).

Le règlement intérieur de Roannais Défi Santé est assez vague et laisse l'interprétation possible qui permet de valider cette décision ainsi après relecture. On reste dans les grandes lignes et cette décision peut donc être validée en Conseil d'Administration.

Il peut y avoir plusieurs chargées de mission sur une mission, ce n'est pas un problème.

Delphine soulève un point quant à la réunion en Forum Ouvert où un sentiment s'est dégagé comme quoi la soirée est restée trop « médico-centrée ». Il est important de parler de tous les Professionnels de Santé au niveau de la CPTS et il est d'autant plus important que les paramédicaux apparaissent dans le projet de santé. Sur 12 sujets, les 3 sujets choisis ne traitaient pas de la prise en charge paramédicale. Toutes les bonnes volontés venant des Professionnels de Santé Paramédicaux qui sont forcément concernés par le travail de la CPTS sont les bienvenues. Il faut prendre une autre dimension. La structuration de la CPTS est axée par les socles qui sont déjà médico-centrés, c'est à nous d'œuvrer pour élargir ce spectre. Par rapport au dialogue avec la CPAM qui est centré sur les chiffres... Il est essentiel d'être conscients que nous devons faire attention aux paramédicaux. Chacun doit avoir à l'esprit cette transversalité. Cette remarque de Delphine est tout à fait pertinente. C'est un axe qui permettra de fédérer... Nous devons tous nous sentir concernés...

Il faut s'approprier notre propre CPTS.

Mettre en préambule cette notion du médico-centré **et du paramédical** lors de notre prochaine invitation pour ne pas laisser des personnes le bord du chemin...

Nous devons rester centrés sur les patients et garder en tête que la CPTS est portée avant tout par les libéraux, qu'ils soient médico ou paramédicaux.

3) Recrutement des Membres du futur Conseil d'Administration de Roannais Défi Santé - Quelle organisation ?

Un rappel est fait et quelques modifications sont apportées quant aux différentes thématiques prises en charge par chacun :

- Pour l'écriture du projet de santé : Lisa et Flora.
- Pour l'Insuffisance cardiaque : Julien et Flora.
- Pour l'ostéoporose : Benoît et Flora.
- Pour la médecine scolaire : Lisa.
- Pour l'accueil des Internes : Delphine, Lisa, Benoît et Mathieu.
- Pour la Télémédecine : Flora, Mathieu et Benoît.
- Pour les Personnes âgées : David.
- Pour toutes les thématiques et leurs suivis : Colette.

Ebauche possible du futur Conseil d'Administration avec entre parenthèse la personne qui devra prendre le contact :

Collège 1 (PS) – 9 sièges

Mohamed EL MOKTARI (Benoît) – Isolé - IDEL
Charles BOURQUIN (Benoît) – Isolé - MG
Eulalie CHAUX-KER & Gabrielle ROGER (Colette) – Isolé – Pharmacienne
Gaëlle DUMON (Benjamin) – Isolé - SF
Benjamin ROLET – MSP - MKDE
Mathieu LAPALLUS – MSP - MG
Delphine GAY – MSP - MG
Benoît OTTON – MSP - MG
Jérémy MOREAU (Flora) – MSP - IDEL

Collège 2 (Spécialistes) – 3 sièges

Delphine DENARIE (Lisa) – Rhumatologue
Pauline RIVIER (Benjamin) – Chirurgien Viscérale
Sébastien COCHIN (Delphine) – Gynécologue
Yves LE BESCOND (Lisa) - Stomatologue
Marie LEVALLOIS (Mathieu) – Cardiologue

Collège 3 (Associations Professionnelles) – 6 sièges

Association ASALEE – Karine ANDRE (Colette)
Association EVEIL & SANTE – Nancy RIAMON (Colette)
Association ARPUM – Raphaël GOLLIARD (Benoît)
MSP Charlieu – Flora BOMBOURG
MSP Roanne Villerest – Lisa OTTON
MSP Pays d'Urfé – Emmanuelle BARLERIN

Collège 4 (Structures Hospitalières) – 3 sièges

Centre Hospitalier de Roanne – Clément CAILLAUX (Lisa)
Clinique du Renaison – Anne-Françoise CHRISTOPHE (Lisa)
Hôpital de Charlieu – Gaële JACKSON (Lisa)

Collège 5 (Usagers) – 3 sièges

Maryse SICSIC - Usager

Vincent CREVAT – Usager – Association Communication Bienveillante en Roannais

Dominique HUET – Usager – Association Ligue contre le Cancer

Collège 6 (Réseaux de Santé) – 3 sièges

Fabienne FLORENCE – Réseau CAP2S

Yannick SYBELIN ou Jean ROCHE – Réseau de gérontologie

Roland MUZELLE - GCS

Collège 7 (Autres Partenaires) – 3 sièges

ARCON

VIE ET PRESTATIONS (Lisa)

MLA (Flora & Colette) ou

SANTE MUT – Didier MARCHAND ou

POURTANT LA VIE – Brigitte SAINTAMAND ou

Il est demandé à chacun de se présenter et d'envoyer un mail sur l'adresse :

roannaisdefisant@gmail.com faisant office de lettre d'engagement pour intégrer le Conseil d'Administration de la CPTS Roannais Défi Santé.

4) Point sur le budget prévisionnel et les états financiers

FIR de 15000 € qui devrait être perçu dans les jours qui viennent dès que le projet de santé sera établi.

L'AMGR avait une réserve de 11000 €. Heureusement !

Jusqu'à ce jour, Maryse gère la trésorerie. Aucune comptabilité n'a été tenue jusqu'à maintenant.

Colette a pu fournir un état de trésorerie année par année depuis l'origine de l'AMGR qui donne une visibilité juste des finances. Mais un lourd travail est à entreprendre pour reconstituer la comptabilité. Rien de compliqué mais cela demande du temps ! SOFIREX a été approché et Colette pourra préparer un état précis pour faire gagner du temps afin que la comptabilité puisse être établie. L'expertise comptable a les outils nécessaires notamment pour les calculs d'amortissement sur les immobilisations... C'est pourquoi, il est judicieux de les rencontrer afin de mettre en route cet aspect comptable et partir ainsi sur des fondations solides et irréprochables quant à la future CPTS.

Au vu des dossiers confiés à SOFIREX (les deux associations de moyens de Roanne et Villerest, la SISA Roanne Villerest), l'apport de ce nouveau dossier fera l'objet d'une négociation comme quoi le travail comptable peut être commencé mais le paiement n'interviendra que quand les ACI seront perçus.

5) Nomination d'un expert-comptable : la société SOFIREX

Justement Lisa et Colette ont rencontré SOFIREX. A priori ce cabinet est tout à fait compétent puisqu'il gère le réseau de santé qui a d'autres budgets bien plus conséquents que la CPTS. Lisa a pu constater le professionnalisme de cette expertise comptable lors de la dernière Assemblée Générale du Réseau. Colette les connaît depuis de nombreuses années et confirme qu'il s'agit de personnes très professionnelles et très compétentes. Elles maîtrisent notre sujet.

Il faudra trouver aussi un commissaire aux comptes pour la validation des comptes car notre budget sera au-delà de 150 Ke. La loi impose une autre expertise comptable qui ne pourra donc pas être SOFIREX pour réaliser le commissariat aux comptes.

6) Appel à projet de l'Université de Saint-Etienne

Un appel à projet de l'Université de Saint-Etienne pour faire intervenir bénévolement des étudiants du Campus universitaire de l'Université de Saint-Etienne sur diverses missions comme des enquêtes, des réalisations de sites Internet, des recherches de mécènes, etc... est en cours actuellement avec une réponse à donner avant le 7 septembre 2019. Cet appel à projet est tout à fait intéressant mais c'est trop tôt pour cette année. Nous ne sommes pas suffisamment structurés et nous manquerons de temps pour suivre ces étudiants. Aussi, il est décidé de reporter ce projet à l'année prochaine.

7) Questions diverses

Rencontre avec les Elus ce vendredi 31 août 2019.

Les Présidents des 5 communautés de communes (Roannais Agglomération – Charlieu – COPLER – Pays d'Urfé et Val d'Aix & Isable) ainsi que la Député Nathalie SARLES sont invités.

Les thèmes qui seront abordés sont les suivants :

- 1) Communication : Site Internet et son Référencement surtout.
- 2) Promotion du territoire.
- 3) Télémédecine. Le Conseil Général peut aider à financer des projets si les communautés de communes financent au départ. Essayer de faire connaître ces projets auprès des médecins retraités... et commencer par les médecins du territoire en priorité. Des médecins dans le Sud seraient intéressés pour faire de la télémédecine à distance. SISRA va mettre en place de la Télémédecine.

Le CA a décidé de récupérer tous les documents de l'Association.

Demande officielle de récupérer tous les documents de l'AMGR pour la future CPTS. Tout doit maintenant être stocké au siège social de l'Association au 14, rue Roger Salengro. Colette prend contact auprès de Nathalie pour tout récupérer.

Mathieu est pilote pour Doctolib pour faire de la téléconsultation à son cabinet pour 25 € la consultation.

Dr PERROT du CHU cherche via les MSP ou CPTS à mettre en place des cabines de dermatoscopie en lien avec l'intelligence artificielle notamment pour des lésions bénignes. Le matériel va évoluer sur les lésions suspectes. Mais à l'échelle de la CPTS, c'est tout à fait possible d'envisager des financements avec d'autres intervenants. Une assistante de Saint-Etienne en dermato va travailler sur l'hôpital de Roanne et pourrait être notre interlocutrice.

Il est important de prendre RV avec le Directeur du CH de Roanne pour aborder tous les points que nous avons besoin d'éclaircir. Les Personnes qui vont s'impliquer dans la CPTS, qu'il puisse donner son autorisation, etc...

L'ordre du jour étant épuisé, le CA s'est terminé à minuit.